

L'augment clitique *le* dans le français du Poitou à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle : un effet du substrat ?

Is the clitic increment *le* in late sixteenth- and early seventeenth-century Poitou French inherited from the dialectal substrate?

À paraître dans un prochain numéro de la revue *Langages* dans le recueil suivant :

Français, dialectes galloromans et di(a)glossie, éd. par Mathieu Avanzi et André Thibault.

Résumé

Cette étude porte sur le développement d'un augment proclitique *le* observé dans le français poitevin du tournant du XVI^e au XVII^e siècle, qui s'apparente au redoublement des pronoms à la source de la gémination du proclitique objet élidé *l'* de certaines variétés modernes du français. Après avoir rappelé en introduction les hypothèses en présence pour expliquer l'origine de cette gémination, je présente dans une première section quelques cas classiques de redoublement d'éléments grammaticaux dans les dialectes septentrionaux de la Gallo-Romania. Je présente ensuite un certain nombre de faits qui militent en faveur de l'hypothèse selon laquelle l'augment clitique *le* devant proclitiques objets qu'on observe dans le français régional du Poitou des XVI^e et XVII^e siècles (*il le l'a épousée*) et dans les parlers saintongeais des XVIII^e et XIX^e siècles (*i le lés allumit* 'il les alluma') est de tout autre nature.

Abstract

This study examines the emergence of a clitic increment *le* in the variety of French spoken in Poitou in the late sixteenth and early seventeenth centuries — a process related to the reduplication of pronouns responsible for the gemination of the elided proclitic object pronouns *l'* in some modern varieties of French. After a brief survey of the traditional hypotheses commonly defended to account for the origin of this gemination, I present some classical cases involving the reduplication of grammatical elements in some northern Gallo-Romance dialects. I then discuss a certain number of facts showing that object proclitic-doubling in sixteenth-century Poitou regional spoken French (*il le l'a épousée*) and in eighteenth- and nineteenth-century Saintongeais dialects (*i le lés allumit* 'il les alluma') is not a form of reinforcement as in those other dialects, but rather the result of interference between French and regional dialects.

L'augment clitique *le* dans le français du Poitou à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle : un effet du substrat ?

Yves Charles Morin

Université de Montréal

1 Introduction

C'est à la fin du XVII^e siècle que les grammairiens français découvrent la prononciation géminée du pronom proclitique objet élidé *l'* — comme dans *tu l'as vu* [tyllavy]. J. Hindret (1687 : f^o à iv^{ro}, 1696 : 570) la dénonce dans la langue des gens distingués et F. de Callières (1693 : 136-137) dans celle des dames de la bourgeoisie. Par la suite, les puristes y verront plutôt un trait de la langue populaire parlée à Paris.

Elle attire l'attention des linguistes dès la fin du XIX^e siècle, qui se sont prononcés à de multiples reprises sur ses sources historiques — qu'on peut ranger sous trois grands types : maintien de la géminée romane primitive, changement phonétique, et création d'une nouvelle unité lexicale.

La thèse étymologique de L. Vernier (1896 : 288) voulant que la géminée reflète directement la géminée romane a été sommairement écartée par des linguistes qui examinent le développement du français central indépendamment des autres parlers galloromans ; cette même hypothèse est néanmoins souvent adoptée pour la prononciation géminée du clitique sujet féminin issue de *ILLĀM* observée dans un grand nombre de parlers d'oïl orientaux (Bloch 1917 : 168-169, Rémacle 1952 : 206, mais cf. Bruneau 1913 : 381, Regnier 1979 : 139).

La thèse d'une gémination phonétique apparaît très tôt (Rousselot 1901-1908 : 993, Bruneau 1913 : 381) et est reprise par B. Malmberg (1944), puis F. Carton (1972 : 284, 2000 : 38-39) et d'autres encore, dont M. Picard (1990) et — implicitement — Y.-F. Bouvier (2002 : 31-33). M. Picard offre le degré zéro de l'explication : il s'agirait d'un simple changement phonétique spontané restreint au pronom proclitique objet élidé *l'*, changement invoqué pour invalider les thèses néogrammaticiennes du changement phonétique. Les autres y voient le plus souvent l'effet de tendances évolutives naturelles des sons favorisées par des contraintes imposées par l'organisation du système grammatical et les exigences de la communication.

C'est probablement à P. Passy (1891) qu'on doit la formulation de la première thèse de création lexicale. Celle-ci implique une forme de redécoupage morphémique de la suite *il+l'* (proclitique sujet + proclitique objet élidé) en *i+ll'* (autre variante du proclitique sujet devant consonne + forme innovée du proclitique objet élidé). La suite [ll] qui apparaît à la suture du proclitique sujet *il* [il] de 3sg et du proclitique objet élidé *l'* dans les suites syntaxiques du type *il l'a vu* [illavy] aurait été réinterprétée comme une instanciation d'une nouvelle variante [ll] du proclitique objet élidé utilisée après le proclitique sujet *il*, ce dernier étant le plus souvent prononcé [i] devant consonne. Cette nouvelle variante [ll] se serait ensuite généralisée à tous les usages du proclitique élidé :

[...] le point de départ de ce changement se trouve dans des locutions comme *íl l à vú* « il l'a vu », ou le *l* final de *íl* a été conservé pour distinguer cette phrase de la phrase *íl à vú* « il a vu » ; puis on a rattaché ce *l* au *l* suivant, et on en a fait un mot *ll*. (Passy, 1891 : 15)

Cette thèse, reprise et précisée par L. Clédat (1896) peu de temps après, a été largement adoptée par la suite, en particulier dans les travaux de A. Morin (2010) et J. B. de Carvalho (2018) qui examinent la nature de ce changement dans le cadre de théories plus récentes.¹

Les œuvres imprimées de Le Gaynard (1585 ; 1609) et certaines lettres du début du XVII^e siècle dans la correspondance de la maison de la Tremoille (cf. Tulot 2007 ; 2016) illustrent un usage probablement poitevin d'un élément clitique *le* devant un proclitique objet élidé *l'* (masculin ou féminin), qu'on observe dans des expressions du type *ils le l'ont justifié* et *il le l'a épousée* (graphie moderne). J'avais interprété (Y. Ch. Morin 2007) les suites *le l'* qu'on y observe comme un témoignage de la forme géminée du pronom clitique objet élidé en français, antérieur de plus d'un siècle au premier témoignage que Thurot (1883 : 382) avait relevé dans l'ouvrage de Hindret (1687 : f^o ã iv^o). De nouvelles données m'amènent à revoir l'analyse que je proposais alors pour le français du Poitou. J'examinerai ici l'hypothèse que la forme écrite *le* devant les pronoms proclitiques objets est un augment stylistique créé par l'exaptation d'une forme relativement éloignée du substrat dialectal poitevin.

J'argumenterai que la prononciation géminée du pronom proclitique objet élidé *l'* ne s'est pas nécessairement développée de la même manière dans tous les parlers galloromans où on l'observe et, en particulier, qu'elle peut provenir d'un redoublement syntaxique (ou morphologique) du clitique objet dans les parlers picards et dans ceux du domaine occidental. Je présenterai d'abord quelques cas classiques de redoublement, de la préposition *de* et des enclitiques sujets et objets, qui illustreront le mécanisme de redoublement syntaxique des mots grammaticaux et fourniront les bases de l'analyse proposée ici pour le redoublement de l'objet proclitique à l'origine des formes géminées modernes. Ce mécanisme ne permet cependant pas de rendre compte de l'augment clitique observé dans le français régional du Poitou, qui tire très certainement sa source de l'interférence du dialecte poitevin.

2 Redoublement des éléments grammaticaux

2.1 Redoublement de la préposition *de*

Le redoublement de la préposition *de* illustre un type de changement qui est rarement abordé dans les études sur le changement linguistique. On l'observe cependant dans de nombreuses variétés de parlers d'oïl, en particulier en français populaire, comme *de d' là* [dœdla] (cf. Bauche, 1920 : 71), *pas de d' mal*, *de d' quoi*, *de d' ça*, *de par de d' là*, *de d' qui*,

¹ B. José & J. Auger (2005) présentent une analyse synchronique détaillée des formes géminées des pronoms clitiques du picard du Vimeu, sans examiner cependant les mécanismes historiques responsables des formes géminées.

de d' plus en plus (Leprévost & Delorme, 1851 : *Blondette*², 3b, 6a, 11a, 14b, 19a) et dans le français du Québec (cf. Wittmann & Fournier, 1982 : 197, listes 72 et 73, où apparaissent de nombreux cas de reduplication de la préposition *de* sous la rubrique « agglutination nominale » — sans précision des sources cependant).

L. Remacle (1956 : 328-330) fait des observations semblables pour le wallon de Liège, où l'on trouve des formes correspondant au français *de d' ci*, *de d' là*, *de d' tout*, *de d'où*, *de d' loin*, et *de d' là-bas*. Notant que le redoublement avait pour effet de conserver une variante non syncopée de la préposition, le chercheur conclut que « la répétition de la prép. *de*, tout au moins, a comme but de maintenir ou de renforcer la consistance phonique [de ce] mot. »

2.2 Redoublement des enclitiques dans les parlers wallons

On propose également très souvent de voir un redoublement des enclitiques sujets et objets dans les constructions verbales du wallon (Delaite, 1895 : 54, 59 ; Bruneau³, 1926 : 369 ; Haust 1933 ; mais cf. Francard 1986), qui a eu pour résultat de renforcer la consistance des enclitiques postvocaliques héréditaires atones ^ʀ-je^ʀ (sujet) et ^ʀ-me, -te, -le^ʀ (objets) dont la voyelle réduite⁴ avait fini par syncoper complètement après une voyelle. C'est ainsi qu'on observe à Liège, d'une part les formes héréditaires syncopées [-tʃ]⁵ de l'enclitique sujet et [-m, -t, -l] des enclitiques objets, comme dans *wice so-dje* [wis sɔ-tʃ] 'où suis-je', et *assî-t'* [asi:t] 'assieds-toi', et d'autre part les formes héréditaires non syncopées [-dʒy] et [-my, -ty, -ly], comme dans *awè pense-dju* [awe pɛ:s-dʒy] *litt.* 'oui, pensé-je' et *catche-tu* [katʃ-ty] 'cache-toi'. On peut renforcer les formes syncopées [-tʃ] et [-t] (mais non [-m] et [-l]) en les faisant suivre de la variante tonique, d'où *wice so-ddju* [wis sɔ-ddʒy] également pour 'où suis-je', et *assî-t'tu* [asi:tty] pour 'assieds-toi' (cf. Haust, 1933 : 226, 656).

Le redoublement de l'enclitique a donc pour effet de créer une consonne géminée, puisque l'enclitique syncopé est constitué d'une consonne simple identique (au voisement près) à la consonne initiale de l'enclitique non syncopé qui le suit, comme on voit dans les exemples

² Les auteurs font parler des paysans du Languedoc en français populaire.

³ Ch. Bruneau (1913 : 505) proposait plutôt une agglutination de l'enclitique syncopé au radical ; il suggérait que l'ajout du second enclitique non syncopé soit dû à l'influence du français standard, une hypothèse qu'il abandonnera plus tard (1914 : 45 ; 1926 : 369).

⁴ Sans entrer dans les détails, rappelons que l'ancien français connaissait probablement encore une voyelle réduite centrale [ə], notée ⟨e⟩ dans les textes. Lorsqu'elle n'a pas syncopé, elle a fini par acquérir différents timbres selon les dialectes (et parfois les contextes) : [e] ou [ɛ] dans de nombreux parlers galloromans, en particulier en picard, [i] ou [y] en wallon, [y] ou [ɥ] en lorrain et bourguignon, et sinon [ø] ou [œ] – il n'y a que dans certains parlers de l'Ouest (gallo, manceau...) qu'elle a pu conserver un timbre voisin de [ə] (qui est aussi celui de la voyelle tonique issue de [a:] roman, cf. Chauveau, 1984 : 40). Les voyelles réduites de toutes sources sont souvent « caduques », c'est-à-dire qu'elles alternent avec Ø. C'est ainsi que la voyelle de l'enclitique objet ^ʀvous^ʀ s'est réduite dans certains parlers wallons et connaît alors deux formes devant voyelle [viz] ~ [vz] (à Liège) ou [vyz] ~ [vz] (à Verviers), dont il sera question *infra*.

⁵ [-tʃ] est l'aboutissement régulier d'un ancien [-dʒ] par dévoisement en finale de mot.

précédents : [tʃ]+[dʒʏ] > [ddʒʏ] et [t]+[tʏ] > [ttʏ]. C'est un mécanisme semblable qui permet d'expliquer les autres cas de gémination des clitiques examinés plus bas.

2.3 Redoublement des enclitiques dans les parlers picards

Des constructions semblables s'observent en picard, mais seulement pour les enclitiques objets (cf. ALF 'dis-le-moi' (c. 410) et 'tiens-toi bien' (c. 1297), ALW2 'tais-toi' (c. 19), 'soignez-le' (p. 105, 2^o) et 'dis-le-moi' (c. 34), ALPic 'dis-le-moi, attends-moi' (c. 628), 'tiens-toi bien' (c. 630)).

Contrairement au wallon, il n'y a pas eu de renforcement régulier des voyelles finales atones après consonnes. La syncope de la finale atone peut s'observer en finale absolue dans le picard de Gondecourt (Cochet 1933) tant après consonne⁶, comme dans [degaʃt] 'dégage-toi', qu'après voyelle : [tɛ t] 'tais-toi', [prɛ l] 'prends-le (*ou* prends-la)'. La voyelle atone s'y conserve cependant à l'intérieur des énoncés lorsque la syncope créerait des suites non syllabifiables : [baʃ tə də ʃ miroɑ] *litt.* 'baise-toi dans ce miroir', [but lə deyɔr] 'boute-le dehors'. C'est précisément dans ces cas que sont attestées les rares formes de reduplication du clitique du corpus gondecourtois, qui enregistre deux formes concurrentes pour *tiens-toi bien*, une contenant seulement la variante syncopée simple de l'enclitique atone *te* : [tɛ t bɛ̃], l'autre où cette dernière — devenant [n]⁷ dans cet environnement — est suivie de sa variante non syncopée : [tɛ n tə bɛ̃].

Dans certains dialectes picards la voyelle atone a pu se conserver plus ou moins variablement dans des contextes où son effacement aurait été possible. C'est ce qu'on observe en particulier dans le picard de Saint-Pol (ALF pt 284 ; Edmont 1897, 1911), soit que la syncope ait été variable, soit qu'elle ait été restituée analogiquement : p. ex. [depɛʃ-t] 'dépêche-toi' ~ [abɛʃ-te] 'abaisse-toi' (en finale d'énoncé), [lɛʃe-m pase] 'laissez-moi passer' ~ [baje-me de ʃriz] 'baillez-moi des cerises'. Les transcriptions d'Edmont pour Saint-Pol ne permettent pas de décider si les reflets des anciennes voyelles réduites ont été renforcés. Cela fait néanmoins peu de doute lorsqu'ils apparaissent devant une voyelle, sans l'élision qu'on attendrait autrement, comme dans [pas-me in aʔke] 'passe-moi un crochet' (par opposition à [baje-m œ̃ brɛ̃] 'baillez-moi un brin' où l'ancienne voyelle réduite a été élidée). Les formes redoublées des enclitiques sont bien attestées à Saint-Pol, par exemple [mefi-t-te d œ̃ʒ] 'méfie-toi d'eux' et [fiʃe-l-le dɛ̃ lʒɔ] 'fichez-le (*ou* fichez-la) dans l'eau', qu'on opposera aux formes ayant des enclitiques syncopés comme [mefi-t tudi] 'méfie-toi toujours', [lese-l trãkil] 'laissez-le (*ou* laissez-la) tranquille', [tne-l] 'tenez-le (*ou* tenez-la)', ou [fu-l a l us]

⁶ Il est probable, cependant, que la voyelle atone s'est conservée lorsque la syncope aurait provoqué des suites consonantiques complexes (non attestées dans les corpus dépouillés) comme dans *aide-moi, calme-toi, ou laisse-le*.

⁷ L'assimilation de [t] à [n] après voyelle nasale est fréquente dans ce parler, cf. les variantes [t] et [n] de la consonne finale de *vingt* dans *vingt-huit* [vɛ̃t ɥit] et *vingt-trois* [vɛ̃n troɑ] < [vɛ̃t troɑ]. Elle a également été relevée dans de nombreux points picards de l'enquête *tiens-toi bien* de l'Atlas linguistique de la Wallonie (ALW2, 73).

'fous-le (*ou* fous-la) à la porte'. Elles sont cependant relativement moins fréquentes dans les corpus publiés pour \ulcorner -me, -te \urcorner que pour \ulcorner -le \urcorner ⁸.

Les observations de l'ALW2 concernant les enclitiques atones sont moins ambiguës et permettent de conclure que ces derniers peuvent accompagner un enclitique syncopé : le [-t] final de [tɛ-t] 'tais-toi' peut ainsi être renforcé par ajout de la variante [-tə] non syncopée, ce qui donne [tɛ-t-tə] (pts Mo 20, 37, To 48, 99, cf. ALW2 p. 72). On doit probablement partir de telles formes pour rendre compte du développement historique des [-tt] géminés en final d'énoncé du type [tɛ-t-t] — relevés par J. Haust dans le Hainaut (pt Mo 41, cf. ALW2 p. 72) et par R. Lorient (1967 : 111, 118) à la frontière avec le normand (cf. aussi José & Auger 2005 pour le Vimeu).

Il est important de mentionner ici — et nous reviendrons sur l'importance de cette évolution — que le picard et le wallon ont neutralisé très tôt la distinction phonétique entre les proclitiques et enclitiques *le* et *la* dès l'ancien français (ainsi que le plus souvent entre les articles *le* et *la*) en faveur du type \ulcorner le \urcorner , qui se terminait primitivement par une voyelle réduite.

2.4 Redoublement du proclitique objet *le* dans les parlers wallons

Les formes géminées du proclitique \ulcorner le \urcorner sont exceptionnelles dans les parlers wallons et plus généralement dans tous les parlers galloromans orientaux, qui par contre connaissent souvent des formes géminées du proclitique sujet \ulcorner elle(s) \urcorner , comme dans *elle ont* [ɛllō] 'elles ont' (cf. Remacle, 1952 : 206 ; ALW2 carte 32 ; ALF cartes 642, 654).

Les formes géminées du proclitique \ulcorner le \urcorner ne s'observent à Liège que dans des contextes très limités impliquant les formes contractées *tel* 'te le' et *v(i)s-el* 'vous le' (cf. Delaite, 1895 : 60 ; Haust, 1933 : 246b). Le wallon connaît un ensemble de formes contractées telles que *djèl* 'je le', *tèl* 'tu le, te le', *nèl* 'ne le', *quèl* 'qui le', *dèl dire* 'de le dire', formes que L. Remacle (1952 : 208-209) rapproche des formes de l'ancien français avec enclise du pronom objet : *jel*, *nel*, *sel*, etc. Dans de nombreux parlers wallons, y compris la plupart des parlers liégeois, les formes contractées apparaissent devant consonne seulement (cf. ALW2, carte 35). Devant voyelle, on observe par contre la forme élidée de \ulcorner le \urcorner , ainsi à Liège : *dji l'a, qui l'a, di l'aveûr, ti l'as, dji t' l'a dit, èle vis l'a dit*, 'je l'ai, qui l'a, de l'avoir, tu l'as, je te l'ai dit, elle vous l'a dit' où les formes *dji, qui, di, vis* [vi] 'je, qui, de, vous' se terminent par [ɪ], le reflet régional du *e* médiéval réduit en position prétonique. Les parlers wallons de la région verwiétoise ont cependant généralisé la forme contractée devant voyelle : *djèl a, quèl a, dèl aveûr, tèl as, dju tèl a dit, èle vus-èl a dit*.

⁸ L'ALF et l'ALW2 enregistrent d'autres formes de redoublement de l'enclitique \ulcorner -le \urcorner , qu'on peut probablement expliquer par l'agglutination de l'enclitique \ulcorner -le \urcorner au radical verbal précédent après lequel se sont attachés les enclitiques « réguliers ». L'ALF (c. 410) note [dil melle] *litt.* 'dis-le-me-le' au pt. 272, Lieu-Saint-Amand (Nord), [dil elmə] *litt.* 'dis-le-le-me' au pt. 262, Vermand (Aisne) et [dil elle a li] *litt.* 'dis-le-le-le à lui' au pt. 284, Saint-Pol-banlieue. L'ALW2 (c. 34 et p. 109) note plusieurs réponses du type \ulcorner -le me le \urcorner « avec répétition de LE ». Ch. Brunot relève le « redoublement du pronom » dans [dize l mwa l] *litt.* 'dites-le-moi-le' (1914 : 519), [di l mwa l] et [di l mœ l] *litt.* 'dis-le-moi-le' (1926 : 42) dans les parlers wallons d'Ardenne.

Les formes contractées *tèl* et *vis-èl* (et seulement celles-ci) sont également attestées devant voyelle à Liège en variation avec les suites régulières *ti l'* et *vis l'* ; elles se terminent alors par une consonne géminée [tɛll, v(i)zɛll], que J. Haust (1933 : 246b) analyse comme le produit de la répétition du pronom, « avec un accent spécial », précise-t-il — sans expliquer en quoi consiste cet accent : *dji tèl l'a dit* [dʒi tɛl l a di], *éle vis-èl l'a dit* [ɛl vɪzɛl l a di], *dji v's-èl l'aveû bien dit* [dʒi vɛzɛl l avø bjê di] 'je vous l'avais bien dit'.

2.5 Redoublement du proclitique objet *le* dans les parlers picards

Les formes géminées du proclitique objet élidé sont amplement attestées dans les parlers picards modernes (cf. Flutre, 1974) où elles ont essentiellement la même distribution que dans le français populaire décrit par les grammairiens et les linguistes depuis la fin du XVII^e siècle ou encore dans les parlers d'oïl modernes de l'Île-de-France et du Centre. On les observe ainsi à Saint-Pol dans les exemples suivants : [ɛll a-ty] 'l'as-tu', [ʃ t ɛll ɛvɛrɥɛ] 'je te l'enverrai', [d ɛll ɛploʒɛ] 'de l'employer', [sã ll asajɛ] 'sans l'essayer' ou [ʒ osɥɛ pɥɛ vu ll edmãdɛ] 'je n'osais point vous le demander' — la variante simple s'observant essentiellement devant consonne : [pu l pɔrtɛ] 'pour le porter', [pur ɛl tuʒɛ] 'pour le touiller', [ty pø l prɛt] 'tu peux la prendre, [ʒ ɛl sɛ] 'je le sais'.

Leur fréquence d'usage semble cependant y être beaucoup plus élevée que dans ces autres parlers. Elles apparaissent comme une affirmation de spécificité picarde dans les textes dialectaux dès le XVIII^e siècle. Dans sa chronique parue en 1734, Jacques Decottignies écrit *Jel l'ai entendu* (édition Carton, p. 97, v. 33). Les formes géminées sont attestées en grand nombre dans la *Satyre d'un curé picard* (Anonyme 1754, v. 23, 33, 73, 244, 293, 365, 459, 463, 524), un document propice à faire apparaître des formes élidées du proclitique objet : *pour el latraper* 'pour l'attraper', *jelleis* 'je l'haïs', *os pourrés mellettriller* 'vous pourrez me l'étriller'.

Une attestation plus ancienne de la géminée a été proposée par F. Carton (1965 : 227) dans son édition d'une chanson de F. Cottignie écrite au début du XVIII^e siècle. Il propose de voir dans la suite graphique ⟨le l'⟩ du vers *Et le l'ont trouvez si bonne* (v. 100), une graphie pour *l* géminé : « Tous les textes [manuscrits et publiés⁹] donnent *le*, qui doit indiquer que le pronom élidé comporte une consonne longue, phénomène courant en français populaire. » La mesure du vers exige cependant que la voyelle de ⟨le⟩ corresponde à une voyelle articulée, ce qui est légitime dans la chanson — surtout à une période où la syncope de la voyelle réduite devait être encore variable, comme en témoignent de nombreux vers de la même chanson, par exemple au v. 36, *D'un bon cœur je vous le donne*. On doit noter cependant que le texte de la chanson où se trouve cette suite a une graphie très conservatrice et que les articles et proclitiques féminins y sont régulièrement écrits ⟨la⟩, comme dans *Aujourd'hui je la vend* [sic] (v. 115). On s'attendrait donc à retrouver la même graphie dans le vers 100, à moins de supposer que la graphie ⟨la⟩ pour les articles et proclitiques féminins soit celle de l'imprimeur des premières feuilles volantes, qui aurait restitué dans la plupart des cas le ⟨la⟩

⁹ Les éditions publiées et les manuscrits des œuvres de F. Cottignie utilisés pour l'édition critique semblent tous remonter directement ou indirectement aux feuilles volantes de l'édition originale.

de l'orthographe conventionnelle au ⟨le⟩ de l'auteur, mais aurait omis de le faire ici. F. Carton émet aussi l'hypothèse que la forme originale aurait pu être un pronom éthique *se* « avec ⟨l⟩ à hampe pris pour *le* » par l'imprimeur.

Comme il a déjà été observé pour les enclitiques, la neutralisation en genre du pronom proclitique en faveur du type type $\lceil le \rceil$ en picard permet de concevoir le développement d'une forme géminée commune aux deux genres devant voyelle comme le résultat du redoublement du proclitique objet éliidé.

2.6 Redoublement du proclitique objet *le* dans les parlers de l'Ouest

Contrairement aux parlers wallons et picards, cependant, les proclitiques objets masculin et féminin ont généralement conservé des formes distinctes devant consonne dans les autres parlers galloromans que l'on regroupera ici sous le type $\lceil le \rceil$ pour le masculin et le type $\lceil la \rceil$ pour le féminin, les premiers ayant une voyelle caduque (c'est-à-dire syncopable dans certains contextes) et les seconds une voyelle stable¹⁰.

C'est le cas en particulier dans un vaste domaine des parlers de l'Ouest s'étendant de la Bretagne romane à l'Orléanais, qui se démarquent cependant des autres parlers, pour ce qui est de l'évolution du proclitique objet éliidé féminin. Certains des parlers ont restitué la forme non éliidée $\lceil la \rceil$ du féminin devant voyelle en la faisant suivre d'une consonne de liaison [z]. Par exemple, A. Thibault note pour le pays blaisois « [qu'] on prononce toujours le pronom féminin *la* en le faisant suivre d'un *s* euphonique¹¹, quand le verbe commence par une voyelle ou un *h* muet : *Je la s'aime, tu la s'as, i la s'embrassent* » (1892 : ix). Ces parlers connaissent souvent aussi une géminée pour les reflets de la forme éliidée du masculin, comme dans le pays blaisois : « *L'* remplaçant le pronom personnel *le* devant un verbe commençant par une voyelle se prononce comme s'il y avait deux *ll* : *je l'aime, vous ne l'aimez plus, jel l'aime, vous nel l'aimez plus* » (1892 : xxi) ; certaines descriptions cependant relèvent seulement un [l] simple¹². Il est probable que la variation entre les formes géminées et non géminées du masculin est beaucoup plus fréquente que ces descriptions ne le laissent entendre et dépend des conditions d'énonciation¹³.

Les formes [laz] et [laz] du féminin dans ces parlers remplacent la forme éliidée plus ancienne. Il ne fait aucun doute que pour ce qui concerne l'éliision des proclitiques objets —

¹⁰ Dans les parlers de l'Ouest examinés dans la présente section, le timbre de la voyelle caduque de $\lceil le \rceil$ est le plus souvent [e, ə] ou [œ], celui de la voyelle stable de $\lceil la \rceil$, [a] ou [ɑ].

¹¹ Comprendre [z] pour le « *s* euphonique », comme il apparaît des autres témoignages.

¹² La forme géminée du masculin est relevée non seulement dans le pays blaisois, mais aussi en gallo par J.-P. Chauveau (1984 : 193) et G. Dottin & J. Langouët (1901 : cx). Les autres descriptions examinées signalent seulement le développement spécifique [laz] ou [laz] du féminin (Cercle Jules-Ferry de Laval, 1980 : 32, 37, 74, 133, 136, 137, 140 ; Dagnet, 1891 : 40-41, 1901 : 464-465 ; Desgrippes, 2001 : 165, 229, 247) ; Dottin, 1899 : c, 317a ; Jouin, 1982 : 89 ; Leroux, 1885 : 102).

¹³ Dans les contes transcrits par G. Dottin & J. Langouët (1901 : 200-204) les formes non géminées sont plus fréquentes que les formes géminées, tandis que les transcriptions des textes du Cercle Jules-Ferry de Laval (1980) et Desgrippes (2000-2003) n'indiquent pas la gémination du proclitique masculin que l'on peut néanmoins entendre dans les documents sonores correspondants.

tant masculins que féminins —, les parlers de l'Ouest ont eu un développement commun avec les autres parlers galloromans jusqu'au début du second millénaire au moins. Il est difficile d'établir à quel moment s'est fait le remplacement de la forme élidée du féminin par [laz] ou [laz], ni à quel point il a été général dans ces parlers, ni l'importance de la langue standard sur leur régression le cas échéant.

Un renforcement par redoublement du clitique explique correctement la forme du masculin ; pour le féminin le résultat aurait donné [lal]. C'est précisément ce qu'on observe dans la langue littéraire des XVI^e et XVII^e siècles pour le proclitique objet élidé, qui connaît effectivement une forme de redoublement (relativement peu fréquente) devant le proclitique *y* — la combinaison *l'y* devenant alors *le l'y* ou *la l'y* selon le genre. Par exemple : *Estant dôcques Iherosme allé demourer à Paris [...] on le l'y tint soubz promesse de l'ëuoyer querir d'un iour à lautre* (Le Maçon, 1545, f^o 111 v^o) et *Vne Vérité ne peut agir sur nostre esprit, [...] qu'autant qu'elle y entre, & elle n'y entre pas d'elle mesme, mais il la l'y faut faire entrer avec la confideration* (Saint-Jure, 1646, 2^e partie : 27). Les formes [laz] ou [laz] observées dans les parlers de l'Ouest peuvent s'expliquer de différentes manières, soit qu'il y ait eu dissimilation de la consonne finale d'un [lal] primitif, soit plus vraisemblablement son remplacement analogique par le [z] de liaison des proclitiques objets *les* et, le cas échéant, *nous* et *vous*. Quoi qu'il en soit, le développement de la forme renforcée du proclitique féminin [laz] ou [laz] implique la restitution de la forme non élidée.

Le développement d'une forme géminée limitée au masculin est problématique pour les thèses examinées plus tôt (étymologiques, phonétiques, ou par redécoupage morphémique de la suite *il+l'*) qui impliquent un développement commun des proclitiques pour les deux genres, à moins de supposer un renforcement antérieur de la forme du féminin, sans renforcement concomitant de celle du masculin.

D'un autre côté, si le redoublement des clitiques permet d'expliquer simplement le développement d'une forme géminée du proclitique élidé pour les deux genres en picard, on comprend mal pourquoi le même résultat s'observe en français populaire et dans les parlers de l'Île-de-France, de la Brie, de l'Orléanais et autres qui n'ont pas confondu les formes non élidées de ^lle^l et ^lla^l. Les observations de A. Thibault pour le pays blaisois semblent pouvoir offrir une solution. L'auteur précise que la prononciation [laz] du proclitique féminin est un trait socialement marqué et ne s'observe que dans les usages ruraux. Les citadins utilisent la forme géminée [ll] non seulement au masculin comme le reste de la population, mais aussi au féminin (Thibault, 1892 : xxi). Pourrait-il s'agir d'une hypercorrection par généralisation de la forme du masculin pour les deux formes ?

3 L'augment *le* dans le français du Poitou à la fin du XVI^e siècle

Le français régional du Poitou de la fin du XVI^e siècle distingue les clitiques objets ^lle^l et ^lla^l comme le fait également le substrat régional (cf. les textes édités par J. Pignon, 1960), mais ne connaît pas l'évolution des dialectes de l'Ouest examinée ci-dessus. L'augment *le* ne saurait être un renforcement du pronom clitique comme on a pu le postuler dans les parlers

de l'Ouest car il peut apparaître devant un clitique objet féminin comme dans l'hémistiche suivant d'un des sonnets que Le Gaygnard a publiés en 1585 : *il le l'a épousée* (graphie moderne). On note aussi qu'il compte pour une syllabe régulière dans le vers et qu'il n'est pas un artifice graphique servant à noter une gémée, comme on peut le supposer de la graphie utilisée par Hindret un siècle plus tard pour le français populaire parisien.

On ne trouve pas de trace directe non ambiguë de cet augment dans les textes en dialecte poitevin du XVI^e siècle analysés par J. Pignon (1960), ni dans les textes poitevins plus tardifs (en particulier dans le *Rolea*, cf. Gauthier 1995, 2002). Les textes saintongeais, par contre, connaissent bien un augment *le*, qualifié parfois d'« emphatique » (Marchadier 1875 : 56) ou d'« explétif » (Doussinet 1971 : 132). Ces textes sont cependant relativement tardifs et, à l'exception de l'œuvre de Jacques Besse (éd. 1970 du ms. de Pons, écrit entre 1724 et 1768, cf. Horiot, 1996), postérieurs au milieu du XIX^e siècle. Si, comme il est généralement admis, les parlers poitevins et saintongeais ont eu un développement commun et qu'ils n'ont divergé que relativement tard, l'évolution observée en saintongeais pourrait donner des indications sur les mécanismes également à l'œuvre dans le développement de l'augment *le* du français régional du Poitou.

3.1 Le système pronominal des dialectes poitevins

On renvoie ici à l'analyse de J. Pignon (1960) pour l'organisation des pronoms dans les dialectes poitevins du XVI^e siècle, et à celle de Gauthier 1995, 2002) pour son évolution ultérieure.

Ce qu'il est important de noter ici, c'est que le pronom sujet de la 1sg est *i* (prononcé [i] devant consonne et [i̯] devant voyelle) tandis que le pronom masculin sujet de la 3sg/3pl a deux variantes *igl* [iλ] et *gle* [λə] (le dernier réduit à [λ] devant voyelle), qui peuvent aussi s'utiliser concurremment dans l'ordre suivant¹⁴ : *igl gle* [iλ λə]. La variante *igl* [iλ], et avec elle la suite *igl gle* [iλ λə], disparaissent au cours du XVII^e siècle (Gauthier 1995, 2002). De son côté la variante *gle* s'est conservée dans les usages héréditaires des dialectes poitevins modernes ; elle s'y prononce, soit [λə], soit — le plus souvent — [lə] après dépalatalisation de la liquide initiale.

3.2 Le système pronominal des dialectes saintongeais

Les parlers saintongeais modernes, dans l'ensemble, ne connaissent pas les formes *i* du pronom sujet 1sg/pl, ni les formes *gle* de la 3sg/pl. Les quelques rares témoignages anciens permettent de croire que l'usage de la forme moderne *je* de l'enclitique sujet 1sg/pl y est relativement récent et a remplacé le *i* primitivement commun au groupe dialectal poitevin-

¹⁴ Dans son édition des textes poitevins anciens, J. Pignon rend systématiquement par *igle* les suites écrites en deux mots dans les éditions anciennes, le plus souvent (igl gle) ou (iglz gle) et une fois (igl le), mais jamais en un seul mot. Il n'y a aucune raison de mettre en doute le témoignage des éditions du XVI^e siècle.

saintongeais — qui subsiste parfois dans l’œuvre de Jacques Besse, et épisodiquement dans des textes plus tardifs, en particulier dans les propositions complétives. On ne trouve aucun témoignage écrit de l’usage de la double forme *igl gle* [iʎ ʎə] en saintongeais, ce qui n’est guère surprenant cependant, puisqu’ils sont aussi absents des documents poitevins dès le XVII^e siècle et qu’on n’a pas de textes saintongeais avant cette date.

Il n’est donc pas impossible que l’usage attesté à cette époque pour le poitevin du XVI^e siècle valait alors pour tout le groupe dialectal poitevin-saintongeais. Ce ne serait que par la suite que le saintongeais aurait adopté les formes *je* du pronom sujet 1sg/pl, et perdu la variante *gle* [ʎə] pour ne laisser subsister que *il(s)* (< [iʎ]) pour la 3sg/pl, se rapprochant ainsi des usages dominants des parlers d’oïl. On pourrait y voir en particulier l’influence de la norme du français, qui semble s’être fait sentir plus tôt en Saintonge, ainsi que dans la région de Poitiers (Horiot, 1996 : 194-195).

3.3 Évolution de la 3sg/pl en contexte

Le tableau suivant présente la distribution dialectale probable des pronoms proclitiques sujets de la 3sg/pl du groupe dialectal poitevin-saintongeais au XVI^e siècle dans différents contextes :

	I gle > gle, le	II igl > il [i, il]	III igl gle > il le
il (mange)	gle	igl	igl gle
il la (mange)	gle la	igl la	igl gle la
il a (mangé)	gl’a	igl a	igl gl a
il l’a (mangé)	gle l’a	igl l’a	igl gle l’a

L’évolution ultérieure se manifesterait par une réduction des variantes propres à chacune des régions. C’est la variante *gle* (colonne I) qui va dominer dans les dialectes du Poitou (sauf dans les environs de Poitiers où la norme des classes dominantes favorise la variante *il*) et la variante *igl* (colonne II) en Saintonge. Les combinaisons notées *igl gle* (colonne III) ne disparaissent pas totalement en Saintonge, cependant. Elles se conservent devant un pronom clitique objet, qu’il soit élidé ou non. La conservation du second élément *le* (< *gle*) s’accompagne d’un changement de fonction sans relation directe avec celle qu’il avait au XVI^e siècle, un type de changement que Lass (1990) décrit sous le nom d’*exaptation* (cf. aussi Norde & Van de Velde, 2016). Selon toute évidence, c’est la proximité d’un pronom clitique objet qui a permis à l’élément *gle* de la combinaison *igl gle* de survivre dans la langue, mais au prix d’une restructuration sémantique et syntaxique majeure. La fonction du clitique *le* (< *gle*) passe d’adjuvant du clitique sujet à celle d’adjuvant du clitique objet avec brisure concomitante de la collocation clitique-sujet+*gle* au profit de la collocation *le*+clitique-objet, qui va alors pouvoir se généraliser à d’autres contextes comme unité autonome, ainsi dans *Qu’i le lés allumit... voué beun, peur lés deux bout* ‘qu’il les alluma... oui bien, par les deux bouts’ ou dans *J’ai poure de le l’eite moétout* ‘J’ai peur de l’être moi-aussi’ (Burgaud, 1861 :

6, 14). Cette genèse du pronom « explétif » saintongeais présuppose l'existence préalable de la variante *igl gle* en saintongeais, comme on la connaît dans le poitevin du XVI^e siècle.

Le même genre d'exaptation permet de comprendre le développement de l'augment clitique *le* dans le français régional du Poitou au XVI^e siècle. Les correspondances qui s'établissent entre les éléments lexicaux de la norme centrale et du substrat dialectal pendant la période d'implantation du français au Poitou identifient le *il* de la norme à la variante orale [iʌ] du poitevin et désactivent toute liaison substratique¹⁵ entre le *il* sujet de la norme et la variante orale poitevine [ʌə] (puis plus tard [lə]) — cette dernière devenant en contrepartie l'archétype du clitique sujet dialectal qui régnera seul dans les œuvres dialectales poitevines à partir du XVII^e siècle. Comme dans l'évolution proposée ci-dessus pour le saintongeais, le *gle* de la combinaison *igl gle* du substrat s'infiltré néanmoins dans le français régional, mais seulement devant un clitique objet, prenant la forme d'un augment clitique *le* lié au clitique objet suivant. Contrairement au pronom « explétif » saintongeais, cependant, l'augment n'est attesté dans le corpus relevé que devant un clitique objet élidé, ce qui pourrait s'expliquer soit par la taille relativement réduite du corpus, soit par des contraintes liées aux conventions orthographiques qui défavoriseraient l'usage de l'augment clitique dans certains contextes, soit encore par le développement d'une véritable restriction de collocation.

4 Conclusion

La première partie de ce travail a été consacrée à l'examen d'une forme mal connue de changement morphologique impliquant le redoublement de formes clitiques dans les parlers galloromans d'oïl. Le redoublement peut être relativement transparent, comme celui de la préposition *de* en wallon et de nombreux autres parlers (*de d' l'eau*), ou celui de l'enclitique objet *le* lorsque la forme redoublée est séparée de la forme originale (*dis-le-me-le*), ou encore du proclitique objet devant *l'y* dans le français des XVI^e et XVII^e siècles (*on le l'y mêlera*, *on la l'y mêlera*). Le redoublement est souvent la source de formes géménées, en particulier lorsque l'enclitique redoublé apparaît immédiatement après une forme syncopée de l'enclitique primitif (wallon *assi-t'tu* [asi:-tʰy] 'assieds-toi'). La géminée peut aussi se développer à la suite de changements phonétiques venant altérer la forme redoublée et c'est ainsi que *tu le l'as vu* [tyləlavʷy] peut devenir *tu l'l'as vu* [tullavy] après syncope de la voyelle réduite ; la forme géminée [ll] qui en résulte peut alors se figer et être réinterprétée dans la grammaire des nouvelles générations comme une variante de la forme élidée primitive et se généraliser au proclitique objet féminin dans les parlers où la forme géminée s'était d'abord développée au masculin (blaisois urbain *je la z aime* > *je ll'aime*). Tous ces cas de redoublement peuvent se concevoir comme une forme de renforcement d'un clitique réduit après élision, apocope, ou syncope et devenu moins saillant dans la communication orale.

La seconde partie montre que l'augment clitique *le* devant proclitiques objets qu'on observe dans le français régional du Poitou des XVI^e et XVII^e siècles (*il le l'a épousée*) et dans

¹⁵ Cf. Morin (2009) sur l'effet des liaisons substratiques dans le développement des français régionaux.

les parlers saintongeais des XVIII^e et XIX^e siècles (*i le lés allumit* ‘il les alluma’) est de toute autre nature. Sa forme *le* est fixe et n’est pas un redoublement qui viendrait renforcer le proclitique objet qui le suit. Sa source la plus probable est la variante [ʎə] devant consonne et [ʎ] devant voyelle (devenant respectivement [lə] et [l]) de la forme double du pronom sujet poitevin [iʎ lə] devant consonne et [iʎ ʎ] devant voyelle, réinterprétée par exaptation comme marqueur stylistique, probablement de même nature que le datif éthique, marqueur qui s’est introduit dans le français régional du Poitou et conservé dans les parlers saintongeais au moment où ils adoptaient un nouveau système de pronoms proclitiques sujets.

Références

- ALF = Jules GILLIÉRON & Edmont EDMONT. 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion.
- ALPIC = Fernand CARTON & Maurice LEBÈGUE. 1989-1997. *Atlas linguistique et ethnographique picard*. Paris : CNRS.
- ALW2 = Louis REMACLE. 1969. *Atlas Linguistique de la Wallonie*, tome 2. Liège : Vaillant-Carmanne.
- BAUCHE, Henri. 1920. *Le langage populaire*. Paris : Payot.
- BLOCH, Oscar. 1917. *Les parlers des Vosges méridionales (arrond. de Remiremont, dép. des Vosges) – Étude de dialectologie*. Paris : Champion.
- BOUVIER, Yves-Ferdinand. 2002. *A featural account of polarity phenomena*, thèse de doctorat, Genève, Université de Genève. [consulté le 14-08-2018, <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:553>]
- BRUNEAU, Charles. 1913. *Études phonétiques des patois d’Ardenne*. Paris : Champion.
- BRUNEAU, Charles. 1914, 1926. *Enquête linguistique sur les patois d’Ardenne*, en deux vol. Paris : Champion.
- CALLIÈRES, François de, alias CAILLÈRE. 1693. *Du bon et du mauvais usage : dans les manières de s’exprimer ; des façons de parler bourgeoises ; et en quoy elles sont différentes de celles de la court ; suite des mots à la mode*. Paris : Claude Barbin.
- CARTON, Fernand. 1972. *Recherches sur l’accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, thèse de doctorat (1970). Lille : Service de reproduction des thèses.
- CARTON, Fernand. 2000. La prononciation. *Histoire de la langue française 1945-2000*, éd. par Gérald ANTOINE & Bernard CERQUIGLINI, 25-60. Paris : CNRS.
- CARVALHO, Joaquim Brandão de. 2018. *Je ll’ai vu* : Perception-driven allomorphic optimization of French *l’*. *Probus* 30.47-66.
- CERCLE JULES-FERRY DE LAVAL. 1980. *Le patois Mayennais – Parlers et traditions du Bas-Maine et du Haut-Anjou*, Laval, Club des Retraités du Cercle Jules-Ferry. — avec enregistrements sur cassette des textes patois.
- CHAURAND, Jacques. 1968. *Les parlers de la Thiérache et du Laonnais – Aspects phonétique et morphologique, méthodologie et lexicologie*. Paris : Klincksieck.
- CHAUVEAU, Jean-Paul. 1984. Le gallo : une présentation. *Studi* 26 & 27. Brest : Université de Bretagne.
- CLÉDAT, Léon. 1896. Remarques sur l’article de Léon Vernier 1896 « Observations sur la phonétique du latin vulgaire ». *Revue de Philologie française et provençale* 9.293.
- COCHET, Émile. 1933. *Le patois de Gondécourt (Nord) – Grammaire et lexique*. Paris : Droz.

- DAGNET, Amand. 1891. *Le patois manceau, tel qu'il se parle entre le Mans et Laval. Étude sur les sons, les articulations, et la phraséologie mancelle – Houbilles et Birouille, nouvelle, en patois manceau.* Laval : Imprimerie V^o Camille Bonnieux.
- DAGNET, Amand. 1901-1903. Le parler du Coglais. *Annales de Bretagne* 17.167-195, 458-482, 18.1902-1903.439-478, 526-564.
- DELAITE, Julien. 1895. *Essai de grammaire wallonne : deuxième partie.* Liège : Vaillant-Carmanne.
- DOTTIN, Georges. 1899. *Glossaire des parlers du Bas-Maine (Département de la Mayenne).* Paris : Welter.
- DOTTIN, Georges & J. LANGOUËT. 1901. *Glossaire du parler de Pléchéâtel (canton de Bain, Ille-et-Vilaine).* Rennes : Plihon et Hommay.
- DOUSSINET, Raymond. 1971. *Grammaire saintongaise – Étude des structures d'un parler régional.* La Rochelle : Rupella.
- EDMONT, Edmond. 1897. *Lexique Saint-Polois, précédé de notes grammaticales.* Mâcon : Protat Frères.
- EDMONT, Edmond. 1911. *Textes saint-polois. A l'buée, scène populaire saint-poloise, texte patois, transcription phonétique, traduction littérale, petit glossaire.* Paris : H. Champion.
- FLUTRE, Louis-Fernand. 1974. Groupes pronominaux (pronoms sujets + un ou deux pronoms régimes) en position préverbale en picard moderne. *Hommage à Monseigneur Gardette – Revue de linguistique romane* 38.172-181.
- FLUTRE, Louis-Fernand. 1977. *Du moyen picard au picard moderne.* Amiens : Musée de Picardie.
- FRANCARD, Michel. 1986. About Walloon correspondents of French “en” (Lat. *inde*) : a rule of gemination in Walloon dialects ? *Sandhi phenomena in the languages of Europe*, éd. par Henning ANDERSEN, 223-229. Berlin : Mouton de Gruyter.
- GAUTHIER, Pierre. 1995. Le système des pronoms dans le *Rolea*, recueil anonyme poitevin du XVII^e siècle. *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental : lexique des plantes, morphosyntaxe*, éd. par Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU, 311-322. Fontaine-lès-Dijon : Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- GAUTHIER, Pierre. 2002. *Rolea, recueil de textes anonymes en poitevin du XVII^e siècle.* La Crèche : Geste éditions.
- HAUST, Jean. 1933. *Dictionnaire Liégeois.* Liège : Vaillant-Carmanne.
- HINDRET, Jean. 1687. *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française.* Paris : Laurent d'Houry.
- HORIOT, Brigitte. 1996. Pons et l'apport du Saintongais au parler français du Canada. *Français du Canada – français de France – Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi*, éd. par Thomas LAVOIE, 35-46. Tübingen : Niemeyer.
- JOSÉ, Brian & Julie AUGER. 2005. Geminate and Picard pronominal clitic allomorphy. *Morphology in phonology – Catalan Journal of Linguistics* 4.127-154. [consulté le 14-08-2018 <https://revistes.uab.cat/catJL/article/view/v4-jose-auger/128>]
- JOIN, Serge. 1982. *Le Parler gallo d'Abbaretz et d'ailleurs*, thèse de doctorat de 3^e cycle. Nantes : Université de Nantes.
- LASS, Roger. 1990. How to do things with junk : exaptation in language evolution. *Journal of Linguistics* 26.79-102.
- LEROUX, Alcide. 1885. Marche du patois actuel dans l'ancien pays de la Mée (Haute-Bretagne). *Bulletin Archéologique de l'Association bretonne* 3:4.87-148.
- LORIOT, Robert. 1967. *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie (Pays de Bray, Vallée de la Bresle, Forêt d'Eu, Talou, Aliermont).* Amiens : Musée de Picardie.
- MALMBERG, Bertil. 1944. La coupe syllabique dans le système consonantique du français. *Acta Linguistica* 4.61-66.

- MARCHADIER, Marc, *alias* Pierre LAGARENNE. 1875-1876. Notice sur le patois saintongeais. *Revue des langues romanes* 7.134-144 et 9.44-59.
- MORIN, Annick. 2010. Diachrony and synchrony of /l/ gemination in Quebec French, *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2010*, 201-222. [consulté le 14-08-2018, http://homes.chass.utoronto.ca/~cla-ac/actes2010/CLA2010_Morin.pdf]
- MORIN, Yves Charles. 2007. *Tu ll'as vu ?* : Les sources de la gémination du pronom clitique objet élide en français. *XXV^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romane – CILPR 2007*, Innsbruck (3 au 8 septembre 2007).
- MORIN, Yves Charles. 2009. Acquiring the vowel system of a cognate language : the role of substrate and spelling in the development of the French spoken in Marseilles during the sixteenth century. *Romanística sin complejos – Homenaje a Carmen Pensado*, éd. par Fernando Sánchez MIRET, 409-454. Bern / Berlin / Bruxelles / Frankfurt am Main, Peter Lang.
- NORDE, Muriel & Freek VAN DE VELDE (éds). 2016. *Exaptation and Language Change*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- PASSY, Paul. 1891. Patois de Sainte-Jamme (Seine-et-Oise). *Revue des patois Gallo-romans* 4.7-16.
- PICARD, Marc .1990. On morphologically-conditioned sound change : the deletion and gemination of /l/ in Canadian French. *Probus* 2.103-111.
- PIGNON, Jacques. 1960. *La gente poitevinrie, recueil de textes en patois poitevin du XVI^e siècle*, édition avec introduction, notes et glossaire. Paris : D'Artrey.
- RÉGNIER, Claude. 1979. *Les parlers du Morvan*. Château-Chinon : Académie du Morvan.
- REMACLE, Louis. 1952, 1956, 1960. *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, en 3 vol. Paris : Société d'Édition « Les Belles Lettres ».
- ROUSSELOT, abbé Pierre-Jean. 1897¹, 1901-1908². *Principes de phonétique expérimentale*, tomes 1 et 2. Paris / Leipzig : H. Welter.
- RUSSO, Michela & Laure SAHMAOUI. 2018. « *tu ll'as vu ?* » La gémination des proclitiques dans les langues de France. Statut phonologique et syntaxique des clitiques géminés dans l'Atlas linguistique de la France (ALF) et dans les atlas linguistiques par région. Résumé d'une communication présentée au Réseau Français de Phonologie 16, Paris du 27 au 29 juin 2018. [consulté le 14-08-2018, http://www.sfl.cnrs.fr/sites/default/files/images/abstract_workshopv2.pdf]
- THIBAUT, Adrien. 1892. *Glossaire du pays blaisois*. Blois : chez l'auteur / Orléans : Herluison.
- THUROT, Charles. 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle, d'après le témoignage des grammairiens*, en 3 vol. Paris : Imprimerie Nationale.
- VERNIER, Léon. 1896. Observations sur la phonétique du latin vulgaire. *Revue de Philologie française et provençale* 9.32-39 et 269-292.
- WITTMANN, Henri & Robert FOURNIER. 1982. L'agglutination nominale en français colonial. *Revue de l'Association québécoise de linguistique* 2:2.185-209.

Corpus

- Anonyme .1754. *Satyre d'un curé picard sur les vérités du temps, par le Révérend Père *** , Jésuite*. Avignon : Claude Lenclume.
- BESSE, Jacques. 1970. *Le Manuscrit de Pons : recueil de textes en patois saintongeais du XVIII^e siècle*, éd. par Jacques DUGUET. Saint-Jean d'Angély : Société d'Études folkloriques du Centre-Ouest.
- BIHOT L . 1896. « Crahe-nawais et sorisette » *Wallonia – Recueil de littérature orale – Croyances & Usages traditionnels* 4.31-32.

- BURGAUD DES MARETS, Henri. 1861. *Encoère ine trâlée d'âchet qu'avian rasté d'dan le pot a creite a Beurgau et qui s'ran vendut*. Paris : Firmin Didot Frères et Fils.
- COTTIGNIES, François. 1965. *Chansons et pasquilles de François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740)*, édition critique, étude grammaticale, glossaire de Fernand CARTON. Arras : Société de Dialectologie Picarde.
- DECOTTIGNIES, Jacques. 2003. *Jacques Decottignies (1706-1762) – Vers naïfs, pasquilles et chansons en vrai patois de Lille*, édité par Fernand CARTON. Paris : Honoré Champion.
- DESGRIPPES, Bernard. 2000, 2001, 2002, 2003. Le vocabulaire normand du Bocage domfrontais. *Le pays Bas-Normand*, 4 vol.
- DESGRIPPES, Bernard. 2018. C'est bin histouère de bavasseu un p'tit qua : Chroniques normandes extraites du *Publicateur libre*. [consulté le 12-10-2018]. <http://www.bmlisieux.com/sons/desgripp.htm>
- LE GAYGNARD, Pierre. 1585. *Promptuaire d'unisons ordonné et disposé methodiquement [...] avec quelques autres poesies de son invention*. Poitiers : Nicolas Courtoys (imprimé à Limoges par Hugues Barbou).
- LE GAYGNARD, Pierre. 1609. *L'Aprenmolire françois, pour aprendre les jeunes enfans et les estrangers a lire en peu de temps les mots des escritures françoizes, nouvellement inventé et mis en lumière, avec la vraye ortographe françoize*. Paris : Jean Berjon.
- LE MAÇON, Anthoine. 1545. *Le Decameron de Messire Jehan Bocace Florentin, nouvellement traduit d'Italien en François par Maistre Anthoine le Macon conseiller du Roy & tresorier de l'extraordinaire de ses guerres*. Paris : Estienne Roffet dict le Faulcheur.
- LEPRÉVOST, Marc & Charles DELORME. 1851. *Blondette : Drame rustique mêlé de chant, en trois actes*. Paris : Bezou.
- SAINT-JURE, Jean-Baptiste. 1646. *L'homme spirituel où la vie spirituelle est traictée par ses principes, par le P. Jean Baptiste Saint Jure, Religieux de la Compagnie de Jésus*. Paris : Sebastien Cramoisy & Gabriel Cramoisy.
- TULOT, Jean-Luc. 2007. Le monde des *La Tremoille* dans le premier XVII^e siècle. [consulté le 30-08-2007]. <http://perso.orange.fr/jeanluc.tulot/>
- TULOT, Jean-Luc. 2016. Correspondance de Jean de Boullenois le dragon de Thouars (vers 1570 - vers 1640). [consulté le 06-09-2018]. <http://jeanluc.tulot.pagesperso-orange.fr/Boullenois.pdf>